



Côté plongée



EL REI DEL MAR

<https://www.elreidelmar.com>

Av. Grècia, 5, 17258 L'Estartit,
Girona

Bateau couvert avec toilette et
ascenseur

20 plongeurs (N2 minimum)
7 plongées dont 4 dans
la réserve des îles Medes

Plongées exploration en autonomie
Pas de passage de niveaux

DÉROULÉ

- **Mercredi 10 juin :**
Arrivée le soir.
Installation à l'Hôtel. Dîner inclus.
- **Jeudi 11 au Samedi 13 Juin :**
2 plongées / Pension complète*.
- **Dimanche 14 Juin :**
1 plongée.
Petit-déjeuner et déjeuner inclus.
Départ après le déjeuner.

Côté Hôtel

HP
★★★★

HÔTEL PANORAMA

<https://www.hotelpanoramaestartit.com/fr>

Av. Grècia, 5, 17258 L'Estartit,
Girona

Hébergement en chambres
doubles

4 nuit & 4 jours en
pension complète
(petit-déjeuner, déjeuner,
dîner)

L'hôtel est équipé d'une piscine
intérieure & une piscine
extérieure

TRANSPORT

Le transport est à la charge de chaque
participant.

Nous mettrons en relation tous les
participants pour organiser le covoiturage

TARIFS (hors transport)

PLONGEURS encadrants, autonomes	ACCOMPAGNANTS
590 € Plongée : 7 Plongées	310 €
Hôtel : 4J/4N, chambre double / triple, pension complète	
Suppléments Nitrox : +5 € / bouteille - Chambre Individuelle : +20 € / nuit	
Règlement possible par chèques vacances ou bancaires (max 5 chèques prélevés le 5 du mois)	

MATERIEL

Il sera possible d'emprunter du matériel
au CAP :

Combinaison
Gilet stabilisateur
Détenneurs

La date de distribution sera définie
ultérieurement

Le club de plongée propose aussi du
matériel (à louer sur place)

INSCRIPTION (avant le 30/04/26)

Dossier complet avec paiement & copies des
documents :

- carte de niveau
- CACI (< 1 an à la date de la sortie)
- Licence
- Assurance minimum LOISIR 1 sinon
assurance au club au tarif de 16 euros

Dossier à transmettre par courrier à
l'adresse ci-dessous :
chez M. Roland MOURDON
115 Route du viallard
63160 St Julien de Coppel
tel : 06 88 78 27 09
Mail : enzofraiche@gmail.com



Les petites lignes du contrat

La participation des mineurs est strictement
conditionnée à la présence permanente d'au moins
un représentant légal pendant toute la durée du
déplacement.

L'association n'assure aucune mission de garde, de
surveillance ou d'encadrement des mineurs en
dehors des temps strictement liés à l'activité
sportive subaquatique, lesquels sont assurés par des
encadrants diplômés conformément au Code du
sport.